
AVIS

Avant-projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention relative à l'organisation internationale des services de soutien à la navigation maritime et son annexe, faite à Paris le 27 janvier 2021

| | |
|--|---|
| Demandeur | Ministre Sven Gatz |
| Demande reçue le | 20 juillet 2023 |
| Demande traitée par | Commission Economie - Emploi - Fiscalité - Finances |
| Avis adopté par l'Assemblée plénière du | 7 septembre 2023 |

Préambule

La Convention dont l'avant-projet d'ordonnance est soumis pour avis, élabore des normes pour les services de trafic maritime afin qu'ils puissent être fournis de manière harmonisée dans le monde entier. Il s'agit de garantir une navigation sûre, rapide et rentable tout en respectant l'environnement marin.

Avis

Brupartners ne formule pas de remarque quant au présent avant-projet d'ordonnance.

*
* *